Travaux d'aménagement

Novembre 2022 >> Eté 2024

La Boucle de l'Aunelle

Valenciennes Métropole

BOUCLE DE L'AUNELLE

Un itinéraire cyclable pour la Vallée de l'Aunelle !

Après la Boucle Un'Escaut inaugurée en 2019, Valenciennes Métropole a lancé les travaux d'aménagement d'un nouveau circuit cyclable long de 50km à l'est de l'agglomération : la boucle de l'Aunelle. Reliant Thivencelle au nord à Sebourg au sud, cet itinéraire traversera près de 10 communes.

Ce chantier s'inscrit dans le Plan Climat de l'agglomération avec l'ambition de développer la pratique du vélo, que ce soit pour les trajets domicile-travail comme les activités de loisirs et de tourisme. La boucle de la vallée de l'Aunelle permettra également d'assurer une continuité entre la Boucle Un'escaut et l'Avesnois ainsi qu'avec la Belgique et son réseau cyclable RAVel.

Des aménagements de qualité

Les travaux comprennent la réhabilitation de chemins existants, en fonction de leur nature et de leur usage, ainsi que le marquage de voiries existantes. D'autres itinéraires cyclables seront à créer totalement ainsi que des équipements publics (tables de pique-nique, jalonnement directionnel, barrières, ...).

La particularité de cette boucle est qu'elle traverse des secteurs en agglomération et hors agglomération, ce qui implique des aménagements différents, certains en pleine ville et d'autres en plein champs.

Les travaux seront réalisés en 3 phases (de novembre 2022 à été 2024) pour une durée totale de travaux estimée à 18 mois.

Coût total de l'aménagement : 4.7 millions d'euros HT

- Appel à projets « France Relance – Aménagements cyclables sécurisés en Hauts-de-France : 300 000 €
- Dotation de soutien à l'investissement local : 282 637 €
- Département du Nord : 300 000 €

Phasage des travaux sur la boucle

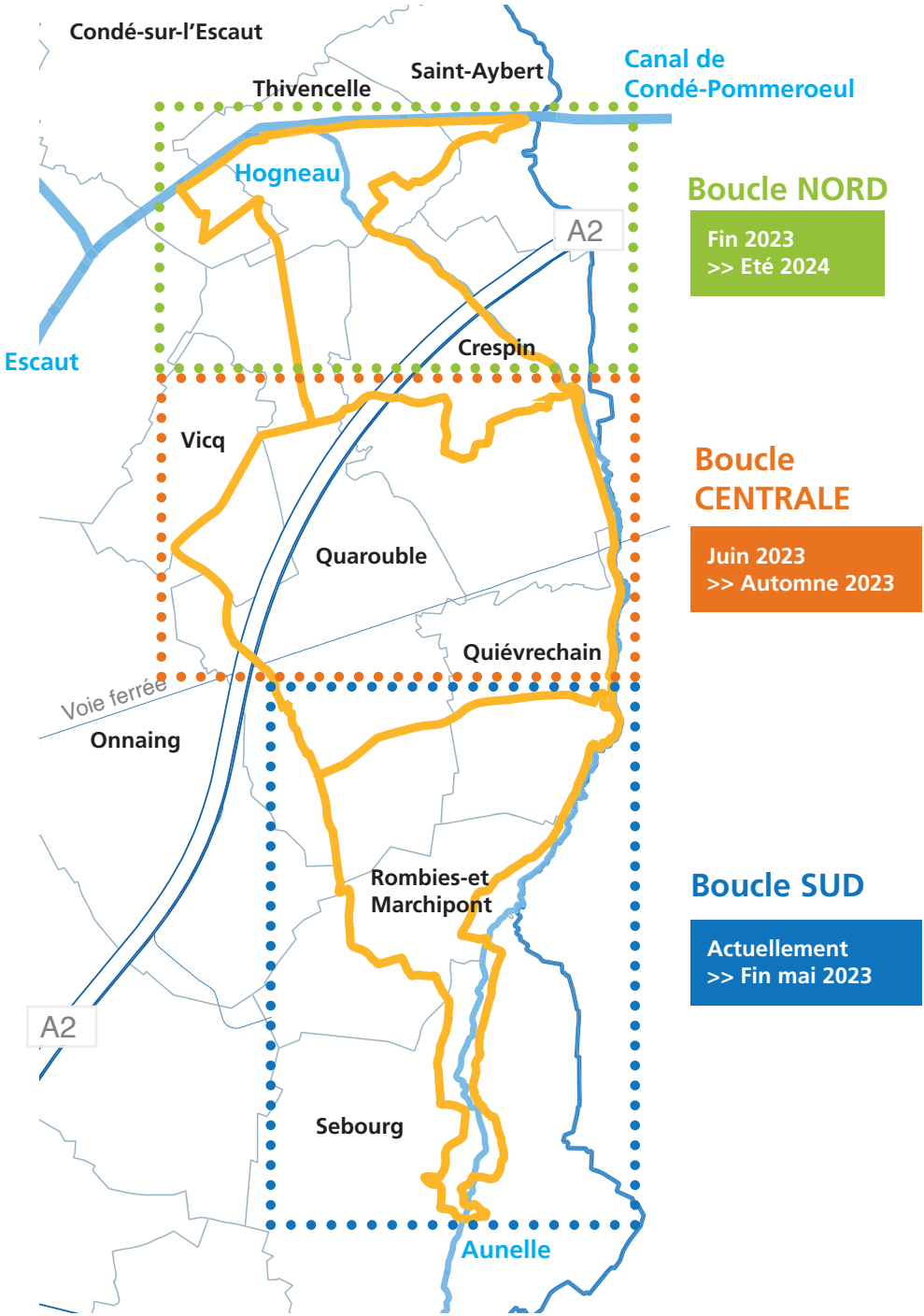

La biodiversité au cœur du projet

Valenciennes Métropole s'engage, autour de ce projet ambitieux, à préserver la biodiversité des paysages parcourus.

En effet, les structures des chemins agricoles, autrefois aménagés avec les résidus agglomérés en hauts-fourneaux des industries métallurgiques du secteur, seront réhabilitées et traitées afin de les rendre plus respectueux de l'environnement avec notamment l'utilisation de matériaux drainants, plus légers et perméables, pour une meilleure infiltration des eaux pluviales dans les nappes phréatiques.

Par ailleurs, de nombreuses espèces végétales seront plantées le long du parcours, permettant ainsi à la faune et à la flore de se développer de manière plus pérenne et mieux intégrée à l'urbanisme actuel.